



Centre Intercommunal d'Action Sociale
de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

Compte rendu Conseil d'Administration du 17 avril 2023

Point n°	Ordre du jour	N° de page
1	Subvention institut contre le cancer- Soins oncologiques	1
2	Approbation du dernier compte rendu	1
3	Budget prévisionnel 2023	1
4	Diagnostic ABS-CTG	2
5	Diverses aides aux familles	3
6	Accueil d'urgence	4
7	Questions et informations diverses	4

Annexe 1 : Note Soins oncologiques et proposition de délibération

Annexe 2 : règlement du dispositif Soins oncologiques

Annexe 3 : Compte rendu C Adm° du 16 février 2023

Annexe 4 : Budget prévisionnel 2023

Annexe 5 : Note brève et synthétique

Annexe 6 : Affiches PASS 2023

Annexe 7 : plaquettes Prévention Violences

■ ETAT DES PRESENCES

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Michel Barbier représenté par Martine Douay.
- Michel Delepine représenté par Christina Lagon
- Jean Paul Mongne représenté par Roch saint Germain
- Daniel Dehedin représenté par Christian Durand-drouhin
- Annick Boullard, Chantal Désenclos, Doriane Osinski
- Eddie, Facque, Daniel Cavé, Nathalie Vasseur, Florence Le Moigne, Benoit Ozenne

Présents : 5

Votants : 9

Monsieur Christian Lagon a été désigné secrétaire de séance

1. Soins oncologiques relatifs à la subvention de l'Institut contre le cancer

Deborah Quenu, en charge du CLS est invitée à présenter le projet d'actions de soins oncologiques (annexe 1) proposé dans le cadre de la subvention de l'institut de lutte contre le cancer (Inca) reçue en 2020.

Deborah Quenu précise à monsieur Broszniowski que les patients sont informés par plusieurs canaux comme des flyers, des réunions au centre hospitalier ou des informations directement données aux médecins traitants et infirmières, aux centres de radiologie, aux laboratoires...

Au sujet des intervenants et du souci de leur recrutement (question posée par monsieur Durand-Drouhin), Deborah ajoute qu'un point d'étape sera réalisé en septembre 2023 et que les soins

s'appuyaient sur les professionnels du centre O2S. Equipe qui sera renforcée à l'arrivée du nouveau directeur (monsieur Samuel Delalande)

Considérant le règlement de fonctionnement du dispositif (annexe 2) et les modalités d'organisation et de facturation d'O2S qui portera les actions de soins oncologiques,

- **Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante décide à l'unanimité, d'approuver le règlement intérieur de l'offre intercommunale des soins oncologiques, par 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.**

- **Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante décide à l'unanimité, d'approuver les modalités d'organisation et de facturation de l'offre intercommunale des soins oncologiques, par 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention**

2/ Approbation du dernier compte rendu du 28/11/2022

Considérant la tenue du dernier conseil d'Administration 2023 et la lecture de son compte rendu (Cf. Annexe),

- **Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante décide à l'unanimité, d'approuver le compte rendu du dernier CIAS du 16 février 2023, par 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.**

3/ Approbation du budget prévisionnel 2023

Pour rappel, le résultat 2022 affichait un déficit de 28 133.43€.

Dépenses

Le BP 2023 est composé de 3 grands sous- chapitres de charges prévisionnelles à caractère général (205 900€€ au chap.11) et 323€ au chap.12) pour l'essentiel qui sont suivantes :

- Contrats de prestations de services en 611 : 75200€
 Pass 2023 Sortir dans les 28 : 50 000€
 Actions Lutte contre le Cancer : 25 200€

- Catalogues, imprimés et publications en 6236 : 2500€
 Documentation générale et technique en 6182 : 200€
 Cotisations Urssaf (6451 en 012) : 323€

- Remboursement à la collectivité de rattachement En 62871 :128 000€
 Mise à disposition du personnel de la CCVS et comptabilité, juridique, et des frais généraux : 22 000€
 Remboursement des aides ACM : 82 000€.

Recettes

En raison des projets 2023, une augmentation de la participation de la collectivité de rattachement a été demandé pour équilibrer le budget prévisionnel 2023.

- Report de résultat : 90 562.22€
- Subvention CCVS 2022 : 115 660.78 €

Le budget prévisionnel 2023 du CIAS de la CCVS s'équilibre donc ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	206 223€	206 223 €
Investissement	0 €	0 €

- **Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, d'approuver le budget prévisionnel 2023 du budget principal, par 9 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.**

4/ Diagnostic ABS/ CTG

Participation financière du CIAS :

Depuis la dernière séance, le cabinet ITHEA a adressé la facture de la Phase 1 à la collectivité. Celle-ci s'élève à 11 112€

Pour rappel, le devis initial comportait une dépense prévisionnelle de 17500€, soit HT 14650€
 La subvention Caf 76 concerne 50% HT de la dépense portée par la CC donc 7325€
 Le CIAS interviendra sur 50 % du reste à charge.

Seconde phase du diagnostic ABS-CTG :

Des tables rondes sont planifiées, le jeudi 20 avril, autour des 2 thématiques suivantes retenues par le comité de pilotage soit :

A priori, la phase 2 s'appuiera sur les 2 axes suivants :

1. Carence et iniquité des actions sociales et centres sociaux dans les communes de la Somme sur le territoire de la Communauté de communes.
2. Déficit de Personnel d'aides à la population (assistantes maternelles, aides à domicile, animateurs...)

Considérant, qu'actuellement 17 personnes sont inscrites à ces tables rondes ; ce qui est peu vis-à-vis du nombre d'invitations lancées.

Pour rappel, la présentation finale du diagnostic ABS/ CTG est planifiée le jeudi 08 juin à 9h30 (salle A Longuent). Les membres du CIAS, du comité de pilotage Diagnostic, de la commission Enfance Jeunesse de la CC et les 28 Maires ou leur représentant ont été invités.

- **Un point relatif à cette présentation du diagnostic ABS/CTG a été proposé à l'assemblée délibérante.**

5/diverses aides aux familles

- **Pass 2023 « Sortir dans les 28 ! » :**

Pour rappel, les premières dotations 2023 sont les suivantes :

	Nbre de pass 2023 distribués	Nbre de pass attribués et connus
28 communes	340	16 demandes acceptées, 2 en cours et 1 non recevables
Centre social Ancrage	50	12
Centre social Pastel	20	En cours d'accompagnement
Epicerie solidaire Ancrage	50	14
Espace Rayon de soleil	20	8

Associations caritatives	Seront sollicitées dans un second temps si besoin	
Restos du cœur (Eu)		
Restos du cœur (Gamaches)		
Croix rouge française (Eu)		
Secours populaire (Le Tréport)		
Solidarité côte picarde (Ault)		
Solde	520	42

A ce jour, seul le casino du Tréport a adressé une facture relative aux PASS 2023 pour une valeur de 135.00€, soit 27 chèques à 5€

Pour exemple, les chèques correspondent aux PASS 2023 distribués par :

La commune de Bouvaincourt sur Bresle pour 1 chèque

La commune du Tréport : 6 chèques

L'association Rayon de Soleil : 9 chèques

L'Epicerie solidaire : 4 chèques

Le centre social Ancrage : 7 chèques

Promotion du pass Sortir dans les 28 !

Presse :

- L'option d'un encart dans l'informateur, au cout de 500€ pour 7 jours n'a pas été retenu.
- Les informations sur les modalités du Pass ont été envoyées par Harry.

Affichage :

Une nouvelle campagne est planifiée en avril-mai.

- 6 affiches (120 x 176 pour les arrêts de bus de Mers les bains sont à déposer au service technique de la commune de Mers les bains, sur le conseil de monsieur Boimare
- 30 affiches prévues pour les établissements communautaires sont en cours de distribution.

Réseaux sociaux :

Une publication Facebook a été faite le 20 janvier par le service communication et a été relayé le 30 janvier par le service enfance jeunesse. Le Pass 2023 est mis en avant sur le site de la CC des Villes Sœurs. Une nouvelle publication Facebook devrait être boosté pour un cout de 50€ mais un problème de carte bancaire en retarde la faisabilité.

Kit de communication pour les communes :

Un kit de communication reste à réaliser par le service communication.

Quotient familial -CIAS

Plusieurs Maires avaient exprimé leur difficulté vis-à-vis du plafond de calcul du PASS 2023 trop bas, notamment pour les personnes âgées vivants seules. Le QF-CIAS ayant été relevé à 900€, plusieurs retours très positifs ont été exprimés et un accueil très favorable a été fait par beaucoup (commune et association) lors de l'envoi des nouveaux formulaires.

➤ **Un point relatif au dispositif Pass Sortir dans les 28 ! a été proposé à l'assemblée délibérante**

- **Aides aux personnes bénéficiant d'une mesure de protection temporaire sur le sol français :**

Ce dispositif n'est pas reconduit en raison de l'absence de sollicitation des CCAS. Aucune dépense n'a été envisagée à ce propos

➤ **Un point relatif aux aides aux familles bénéficiant d'une mesure de protection provisoire sur le sol français a été proposé à l'assemblée délibérante.**

- **Accueils de loisirs et séjours de vacances :**

L'aide aux ACM devenu systématique a représenté 21486.85€ pour les seules vacances d'hiver 2023 :

- 8083.85€ pour les ALSH Hiver 2023
- 13403€ pour les séjours Hiver 2023

Pour rappel, une dépense de 82 000 € a été envisagée en 2023

➤ **Un point relatif aux aides ACM a été proposé à l'assemblée délibérante.**

6. Accueils d'urgence

Le comité de pilotage, créé lors de la dernière séance et composé de Michel Delepine, Christian Lagon, Nathalie Vasseur et Martine Douay s'est réuni le jeudi 23 février au sujet des accueils d'urgence.

Le président, informé de la démarche lors d'une entrevue avec madame Douay, a tenu à préciser que cette compétence relevait des compétences de l'Etat, et n'était pas du ressort de la collectivité ; le travail de prospection ne sera donc pas approfondi.

Le comité de pilotage Accueil d'urgence est donc dissous.

Considérant le besoin d'information des communes, les coordonnées utiles sur chaque département (annexés) seront adressées aux mairies pour rappel ou information.

7. Questions et informations diverses

Il n'a pas été posé de question supplémentaire.

Le prochain conseil d'administration a été planifié le lundi 31 juillet à 18h. le projet Nautique sera présenté par Victorien Rasse

Clôture à 14h49

La Vice-Présidente

Martine Douay

Le secrétaire de séance

Christian Lagon

